



Assemblée générale

Distr. limitée
8 mars 2002
Français
Original: anglais

**Cinquante-sixième session
Cinquième Commission**

Point 122 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001

Projet de résolution présenté par le Président à l'issue de consultations officieuses

**Construction de nouveaux locaux à usage de bureaux
à la Commission économique pour l'Afrique**

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur la construction de nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Afrique, à Addis-Abeba¹ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires²,

1. *Approuve* les conclusions et recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport²;

2. *Décide* d'approuver l'utilisation d'un montant de 7 711 800 dollars des États-Unis pour la construction de nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Afrique, à Addis-Abeba, montant à prélever sur le solde du compte des travaux de construction en cours;

3. *Prie* le Secrétaire général de lui rendre compte tous les ans des progrès de la construction de nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Afrique, compte tenu des vues et des recommandations figurant aux paragraphes 4, 5 et 8 du rapport du Comité consultatif.

¹ A/56/672.

² A/56/711.